

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**
1991
DSB
FCD
8

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

**QUELS RESEAUX DE LECTURE
POUR LES AGGLOMERATIONS MOYENNES**

Christiane POLLIN

*sous la direction de : Martine POULAIN
Bulletin des Bibliothèques de France*

1991

DSB
FCD
1991
8

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

**QUELS RESEAUX DE LECTURE
POUR LES AGGLOMERATIONS MOYENNES**

Christiane POLLIN

sous la direction de : Martine POULAIN

Bulletin des Bibliothèques de France



1991

QUELS RESEAUX DE LECTURE
POUR LES AGGLOMERATIONS MOYENNES

Christiane POLLIN

RESUME *Les réseaux de bibliothèques sont rarement organisés de façon cohérente dans les agglomérations de dimension moyenne. La demande des publics est pourtant forte et, surtout, extrêmement variée ; il faut disposer de services documentaires de niveau universitaire et de structures de proximité conviviales.*

Pour cela, la dimension municipale ne semble plus pertinente et il faut explorer d'autres solutions dans le cadre des organismes intercommunaux.

DESCRIPTEURS *Bibliothèque publique / agglomération
Lecture / réseau*

ABSTRACT *Libraries networks are seldom organized on a coherent basis in middle-sized urban areas. However, users needs are large and above all extremely diversified ; reference services of academic level and structures close to community are both to be set out.*

Therefore, public library authority, based on a particular town seems no more relevant and other solutions must be examined in the framework of "intercommunal" structures.

KEYWORDS *Public library / urban area
Library network*

INTRODUCTION

Après avoir fait l'objet de consensus pendant des décennies, les missions de la bibliothèque publique deviennent le terrain de débats passionnés.

A l'occasion de la mise en place de nouveaux outils de gestion (tableaux de bord, projets de service, restructurations d'organigramme) les objectifs des équipements apparaissent multiples, tentaculaires et contradictoires.

A l'image des publics qui les fréquentent et ont appris à devenir exigeants en constatant l'accroissement des moyens dont bénéficient les bibliothèques municipales. L'apparition de terminaux d'ordinateurs sur les banques de prêt achève de conforter le lecteur dans l'idée que l'on peut demander n'importe quoi à l'informatique toute-puissante.

Tous les professionnels constatent, à des degrés divers, la montée en puissance de cette demande du public. Après avoir tant déploré l'indifférence des Français à l'égard de leurs bibliothèques, on ne peut que s'en réjouir. Encore faut-il ne pas décevoir. C'est le pari de la décennie à venir.

Déjà les grandes bibliothèques de province s'organisent. Résignées à jouer le rôle de super-B.U. (les vraies disparaissant de plus en plus dans le paysage des campus), elles offrent déjà ou se préparent à offrir des services documentaires performants à l'aide des technologies les plus sophistiquées. Le projet de la Bibliothèque de France joue, dans ce contexte, un rôle moteur non négligeable, en créant déjà un début de concurrence entre établissements désirant obtenir le label de "pôle associé", et en organisant un réseau qui devrait démultiplier les moyens parisiens et régionaux.

A un niveau plus modeste, mais peut-être plus crucial, les **villes moyennes** connaissent les mêmes mutations. L'apparition d'un phénomène nouveau : les délocalisations universitaires, entraîne un gonflement de la population étudiante

qui peut atteindre 10% de la population totale. Par ailleurs, l'urbanisation récente de petites communes rurales de leurs banlieues a fait naître des agglomérations disproportionnées qui vont jusqu'à doubler la population de la ville-centre.

Et l'implantation de structures de proximité, planifiée en réseau dans les grandes villes, se fait dans l'incohérence et l'inégalité dans les agglomérations moyennes. Souvent même, elle ne se fait pas.

PROBLEMATIQUE

L'objet de cette recherche est d'étudier la meilleure formule possible pour répondre de manière cohérente à la multiplicité des besoins, en matière d'équipements de lecture, dans les agglomérations dont la ville-centre est une ville moyenne.

Pourquoi ce type précis d'agglomération ?

Lorsque la ville-centre est une grande ville, elle est le plus souvent entourée de villes moyennes habituées à gérer des équipements culturels. Le maillage de l'agglomération, en lecture publique du moins, est ainsi relativement homogène. Reste la demande des chercheurs et universitaires qui repose sur la seule bibliothèque municipale de la ville-centre, ce qui se conçoit, même si cela pose un réel problème de fond.

Dans les agglomérations moyennes, cet équilibre est plus difficile à atteindre, dans la mesure où les villes-satellites ont généralement moins de 15 000 habitants. Ce sont souvent, à l'origine, des communes rurales, sans tradition de politique culturelle, qui ont favorisé l'expansion d'habitats sociaux ou pavillonnaires, sans souci de l'accompagner d'infrastructures scolaires et socio-culturelles. En matière de lecture, elles disposent de

dépôts de la Bibliothèque Centrale de Prêt et trouvent normal que leurs habitants fréquentent la B.M. de la ville-centre, lorsque celle-ci dispose de moyens conséquents.

A contrario, lorsque la B.M. de la ville-centre est déficiente, on assiste à la floraison de petites bibliothèques repliées sur elles-mêmes qui vont jusqu'à développer des fonds universitaires pour une population de 6 000 habitants*.

Et les autres équipements culturels ?

On constate les mêmes déséquilibres en ce qui concerne les écoles de musique et d'art, les théâtres, les centres culturels. Le cas des musées est différent dans la mesure où ils ont une moindre finalité de desserte locale.

Certains maires de petites villes, prenant conscience de la rentabilité électorale de l'investissement culturel et du fameux "geste architectural", se lancent dans la création d'équipements lourds, concurrentiels de ceux de la ville-centre et se retrouvent ainsi confrontés aux mêmes problèmes de coûts et d'accueil de la population des communes voisines.

Les réactions des élus à ces situations sont à la mesure des incohérences qui les ont suscitées : surtarification des services pour les non-résidents, par exemple, sans se livrer pour autant à une étude des coûts réels. Ainsi, à Chartres, les lecteurs ne résidant pas dans la commune se voient taxés d'un droit supplémentaire de 30 F ! Malgré la modicité de la somme, ils en conçoivent de l'amertume et un sentiment d'injustice. Or, une étude de coût a montré, en 1989, qu'un lecteur inscrit coûtait 350 F/an à la Ville. Même chose au Conservatoire de musique où un élève coûte 6 500 F/an et où l'on demande aux non-résidents une surtarification qui est loin de couvrir cette somme.

* Queven dans l'agglomération de Lorient

Et le public, dans le rôle du troisième couteau...

Premier concerné, jamais consulté, c'est le seul sanctionné :

- par la surcharge fiscale dans certaines communes.
- par l'absence de structures de proximité.
- par la surtarification des services dans les communes voisines.

Ce constat oblige à poser quelques questions :
Y a-t-il une prise en compte des besoins du public lorsque l'on décide de créer un équipement ?

Le choix du type de bâtiment (médiathèque centrale, bibliothèque de quartier, relais-lecture) et de son implantation géographique est-il dicté par une étude des publics existants ou potentiels ? Le rayon d'action du futur équipement est-il envisagé ?

Bibliothécaires et élus voient-ils le même public ? Lecteur ou électeur ? Ce qui revient à poser la question de l'image de la bibliothèque dans les politiques locales : elle est étrangement soit survalorisée, soit ignorée. Il serait intéressant de savoir pourquoi et dans quel contexte.

Une bibliothèque municipale dotée de moyens convenables en personnel, budget et locaux touche, aujourd'hui de 30% à 40% de la population ; et même davantage, si l'on tient compte des non-inscrits qui fréquentent les équipements, et des livres empruntés qui circulent dans l'entourage familial.

Mais il faut savoir que dans les villes-centres, une part non négligeable des inscrits réside dans une autre commune (40% à Chartres. 30% à Lorient dont la bibliothèque centrale est pourtant exiguë et pauvre en moyens). L'enjeu politique et culturel n'est donc pas négligeable. Comment est-il perçu et exploité au niveau d'une agglomération ?

Les structures intercommunales

Nés il y a un siècle avec des vocations restreintes, les syndicats de communes ne cessent de se multiplier et d'étendre leurs compétences. Sous divers statuts (districts, S.I.V.O.M., communautés urbaines,...) ils s'attachent à résoudre, avec succès le plus souvent, le type de problème évoqué ici, mais dans des domaines beaucoup plus pragmatiques : assainissement, transports en commun, centres de secours et incendie, etc... Autrement dit, des services exigeant des investissements trop lourds pour une seule commune et pouvant être utilisés par l'ensemble des partenaires. Certaines de ces organisations commencent à s'attribuer des compétences dans le domaine culturel, mais il faut reconnaître que c'est le domaine le moins représenté dans la gestion intercommunale. Il peut être intéressant de rechercher pourquoi.

On sait que la création et le fonctionnement de ces structures ne vont pas sans difficultés : d'après négociations ont lieu pour déterminer la composition de l'organisme de gestion, les financements et la répartition de l'assiette fiscale, le recrutement du secrétaire général, le champ des compétences, etc... Les antagonismes peuvent provenir des appartenances politiques mais c'est le plus souvent la rivalité ville-centre/périphérie qui produit des mésententes. La ville-centre voudrait répartir la pression financière sur l'ensemble de l'agglomération et les villes périphériques craignent d'être "digérées". Lorsqu'il y a un déséquilibre important entre communes dans les rentrées de taxe professionnelle, il est encore plus difficile de faire prévaloir l'intérêt commun.

Cependant, les résultats sont positifs dans la plupart des cas et l'intercommunalité devient incontournable, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les formules s'étoffent, les compétences se diversifient.

Ne serait-ce pas une voie à explorer pour améliorer la cohérence des réseaux de lecture dans les agglomérations moyennes ?

Autrement dit, dans ce contexte précis, la seule dimension municipale est-elle encore pertinente ?

Il paraît nécessaire d'imaginer des formes de relations nouvelles entre villes d'une même agglomération, à partir des pratiques de leurs habitants qui se déplacent à l'intérieur d'un tissu urbain continu sans avoir vraiment conscience de franchir des "frontières".

Lorsqu'une ville-centre investit dans la construction d'une médiathèque pour mieux répondre à la demande de l'ensemble de l'agglomération et d'une nouvelle population étudiante, il serait logique que soit impliqué l'organisme intercommunal. Mais jusqu'où ?

Cette recherche devra établir jusqu'à quel point cette prise en charge est souhaitable : investissement, fonctionnement de l'établissement lui-même ou d'équipements de réseau (l'informatique, par exemple).

Pour être accueillie favorablement par l'ensemble des élus, une telle démarche, comme dans toute relation d'échange, doit répondre à deux exigences :

- chacun doit donner et recevoir.
- les règles du jeu doivent être clairement définies, si possible sous une forme contractuelle.

Comment un élu de commune périphérique peut-il percevoir le gain apporté par un équipement situé dans la ville-centre ? Comment pourra-t-il "rentabiliser", sur le plan électoral, sa participation ?

Le rôle de deux médiateurs est à étudier, ici : **L'Etat**. Apparemment non concerné par le problème, l'Etat surveille pourtant attentivement les effets de la décentralisation. Les bibliothèques municipales ont été peu touchées par le mouvement mais elles peuvent bénéficier des mesures d'accompagnement, pourvu qu'elles soient situées dans le contexte de référence. L'Etat semble, en effet, vouloir encourager les initiatives intercommunales à tous les niveaux. Dans le domaine culturel, et particulièrement de la lecture, le récent rapport de René RIZZARDO préconise des aides financières pour encourager

l'intercommunalité :

*"Si la commune reste bien la cellule de base de-la vie culturelle,... il convient de mieux organiser la vie culturelle, son usage par les populations, son financement, son administration. On s'y emploiera par les améliorations suivantes : la première est le recours à la coopération intercommunale,... qui s'impose dans les communes urbaines : pour l'implantation, le financement, la mise en réseaux de services et de lieux culturels qui appellent une complémentarité de fonctions ou de niveaux et des coopérations techniques. Ce recours concerne particulièrement les enseignements artistiques, les réseaux de bibliothèques..." **

Les bibliothécaires. On connaît les avatars de la coopération dans les bibliothèques françaises. Sans s'attarder sur les échecs et les velléités, on peut tirer profit des expériences et, surtout, de l'importante réflexion qu'elle a suscitée.

C'est aux professionnels d'élaborer des propositions en matière de réseaux intercommunaux.

Comment concevoir, à l'échelon d'une agglomération, une collaboration entre établissements qui soit satisfaisante et enrichissante pour tous ? Peut-on éviter les difficultés évoquées plus haut :

- c'est la bibliothèque de la ville-centre, la mieux dotée, qui apporte tous les services et ne reçoit rien en retour.*
- les petites bibliothèques de la périphérie ont peur d'être phagocytées et de perdre leur spécificité.*

Réelles ou imaginaires, ces craintes sont-elles toujours un obstacle, dans l'esprit des bibliothécaires des années 90 ?

Là encore, y a-t-il observation des comportements des lecteurs ? Est-elle exploitée ?

**La décentralisation culturelle / René Rizzardo*

Et si l'on s'attachait à trouver des objectifs communs et complémentaires, considérant que l'on réunit, sur le territoire d'une agglomération, les modèles réduits de

- la Bibliothèque Nationale
- la Bibliothèque Publique d'Information
- une Bibliothèque Interuniversitaire

et quelques autres encore...

Sans préjuger du résultat de cette recherche, on devine que les propositions qui pourraient éventuellement en ressortir devront être pour le moins nuancées... Il sera d'autant plus intéressant d'observer ce qui a existé ou existe autour du sujet.

METHODOLOGIE

Comment en est-on arrivé là ?

Il faudra reprendre l'**historique** des cadres institutionnels des bibliothèques. Les autorités de tutelle ont-elles été choisies en fonction des objectifs fixés aux bibliothèques, des collections ou des commodités de gestion ?

Y a-t-il des définitions des publics censés les fréquenter ?

Etudes de cas.

La recherche s'appuiera plus particulièrement sur 3 agglomérations :

- **Chartres** - 40 000 habitants dans une agglomération de 90 000 h.

Lecture publique : un réseau municipal à Chartres, rien dans l'agglomération.

Structure intercommunale : district en cours de constitution à partir d'un syndicat intercommunal.

- **Lorient** - 65 000 h. dans une agglomération de 120 000 h.

Lecture publique : un réseau municipal à Lorient, une B.M. dans les 5 principales villes de l'agglomération.

Structure intercommunale : district (pas de compétences culturelles)

- **La Rochelle** - 80 000 h. dans une agglomération de 110 000 h.

Lecture publique : un réseau municipal à La Rochelle, des B.M. dans l'agglomération, une **expérience intercommunale** en cours.

Structure intercommunale : S.I.V.O.M.

Si ces trois cas devront faire l'objet d'une étude détaillée et approfondie, il ne faudra pas négliger d'aller voir ce qui existe en matière de coopération et de réseaux intercommunaux dans des sphères différentes :

- dans les Villes nouvelles qui expérimentent depuis plusieurs années des réseaux de lecture publique, avec des bonheurs divers.
- dans les départements qui ont déjà créé des bibliothèques intercommunales, à l'initiative des B.C.P.
- à Dunkerque (75 000 h.) qui met en place une coopération inter-bibliothèques au niveau de la Communauté urbaine.
- à Saint-Etienne qui expérimente un type de coopération entre établissements qui relèvent d'autorités de tutelle différentes.
- à Montargis dont le district a pris en charge des activités culturelles (théâtre, notamment).

Les autres secteurs de la culture devront, en effet, être pris en compte, sans que l'on puisse déjà conclure à une exacte superposition des réussites et des échecs. Mais il serait justement intéressant de voir si ceux-ci sont déterminés par le domaine concerné (est-il plus facile de mettre en place des actions de coopération ponctuelles, comme le théâtre ?) ou par les modalités de mise en oeuvre de la coopération (existence d'une convention, gestion directe par le district, etc...)

Les pratiques des publics

Elles devront être observées dans l'optique de la recherche :

- zones de déplacements à l'intérieur de l'agglomération.
- buts des déplacements (travail, lycées, centres commerciaux, etc...)

- domiciliation et tranches d'âge des utilisateurs de
 - bibliothèques d'étude
 - bibliothèques de quartiers
 - discothèques
 - bibliobus
- intentions prioritaires d'utilisation des équipements (loisirs, recherche précise, ...)
- perception quantitative du réseau de bibliothèques sur l'agglomération.
- évaluation de l'effort de déplacement qu'un lecteur est prêt à fournir pour atteindre - un renseignement
 - un livre précis
 - un lieu de lecture

Ces renseignements seront recueillis en exploitant les statistiques des bibliothèques, lorsqu'elles existent et en diffusant un questionnaire court auprès des usagers.

Les stratégies des élus.

Un guide d'entretien sera plus approprié pour recueillir le point de vue des élus, à condition de pouvoir en rencontrer un nombre suffisamment significatif.

En fait, ce seront les questions ouvertes qui permettront de juger du degré de maturité de la réflexion dans ce domaine précis.

Au-delà de la conception qu'ils ont de la place de la bibliothèque dans la vie de leurs administrés, il faudrait connaître leurs points de vue sur l'intercommunalité et, notamment, les avantages et inconvénients qu'ils voient à l'attribution de compétences culturelles aux organismes intercommunaux.

Les bibliothécaires.

Ils seront sollicités, également sous forme de guide d'entretien, pour donner leur avis sur la coopération, livrer leur expérience et les leçons qu'ils en ont tirées.

Il serait intéressant de les interroger sur la perception qu'ils ont de leurs publics et de la rapprocher des résultats de l'enquête auprès des usagers.

On leur demandera enfin des propositions de solutions aux problèmes soulevés par cette recherche, qu'elles soient d'ordre politique ou bibliothéconomique.

La difficulté de cette étude tient à ses deux dimensions indissociables : sociologique et politique. Devant la réalité du problème qui se pose avec de plus en plus d'acuité aux villes moyennes, élus et bibliothécaires ne peuvent plus ignorer les données sociologiques des phénomènes de lecture.

B I B L I O G R A P H I E

Les ouvrages et articles sélectionnés ici doivent permettre d'orienter la recherche en direction des principaux domaines où elle devra s'aventurer.

Si peu de travaux ont été menés précisément sur le sujet, on le trouve présent dans de nombreuses réflexions et on ne peut l'aborder sans avoir recensé, au préalable, l'essentiel des publications sur la place des bibliothèques dans les institutions et politiques culturelles.

L'essentiel des études sur les publics a été mené à la Bibliothèque Publique d'Information et ce sont des pistes intéressantes pour mener une réflexion sur l'adéquation de l'offre et de la demande en matière d'équipements de lecture.

I - LA PLACE DE LA BIBLIOTHEQUE DANS L'UNIVERS DES INSTITUTIONS : HISTOIRE ET EVOLUTION.

- 1. Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939 / G.R. Barnett.** Paris : Promodis/ Cercle de la Librairie, 1987.

Cette étude historique détaillée montre à quel point le public a été le grand absent des bibliothèques dites "publiques" jusqu'à une époque récente

- 2. Les bibliothèques publiques en France / Henri Comte.** Lyon : E.N.S.B., 1977.

Les retards des bibliothèques françaises sur les autres pays tiendraient à des raisons historiques et structurelles. Il aurait manqué une véritable politique de développement du réseau. Si les choses ont évolué de puis 1977, l'analyse d'Henri Comte reste éclairante sur les blocages qui induisent les complexités institutionnelles.

- 3. Les bibliothèques / André Masson, Denis Pallier.** Paris : P.U.F., 1986. (Que sais-je ?)

La bibliothèque publique est la forme la plus récente de bibliothèque. C'est aussi celle qui tend à absorber l'ensemble des missions : recherche, divertissement, information. On note que les pays nordiques et anglo-saxons ont réformé leur législation en fonction du rayon d'action des équipements.

- 4. Colloque sur la lecture publique. Nice. Mai 1975. *in*** Bulletin des Bibliothèques de France. Vol. 20. N° 7. 1975.

Une intervention de Jean-Pierre Soisson esquisse la volonté gouvernementale de l'époque en matière de développement de la lecture publique ; on y trouve l'essentiel des éléments qui ont favorisé les mutations des bibliothèques.

- 5. Les bibliothèques en France : rapport à M. le Premier Ministre / Pierre Vandevoorde.** Paris : Ministère de la Culture, 1981.

Ce rapport établit un bilan constatant l'évolution des bibliothèques, au cours des années 1970. Il préconise, d'autre part, un certain nombre de réformes et de priorités

qui feront, pour l'essentiel, la substance de la politique de la Direction du Livre dans les années 80.

6. Pour une politique du livre et de la lecture : rapport de la commission du livre et de la lecture au Ministre de la Culture / Robert Pingaud, Jean-Claude Barreau. Paris : Dalloz, 1982.

7. Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales / sous la dir. de Louis Yvert. in Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 29. N°4. 1984.

Ce rapport au Directeur du Livre et de la Lecture fait état de la réalité des bibliothèques publiques à la veille du transfert de compétences. Parmi les recommandations du groupe de travail : une loi sur les bibliothèques, la coopération à tous les niveaux et une redéfinition du rôle de l'Etat.

8. Bibliothèques et lecture publique : entretien avec Jean Gattégno. in Le Débat. N° 48. 1988.

La chance des bibliothèques publiques c'est d'avoir été portées par le mouvement de démocratisation des pratiques culturelles. Les élus ont associé image de la bibliothèque et image de la ville.

9. Les bibliothèques ont le vent en poupe / Martine Poulain. in L'Etat de la France et de ses habitants. Paris : La Découverte, 1989.

Si le réseau des bibliothèques n'est pas encore complet en France, on ne peut que constater leur extraordinaire "mise à jour" sanctionnée par un succès incontestable. Loin des habituels discours de déploration sur la lecture, cet article exprime une réalité rarement mise en valeur.

10. Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 35. N°1. 1990.

Dans le dossier consacré à la décentralisation, on trouve une série d'articles qui reprennent trois constatations : le bilan plutôt positif du transfert des B.C.P.,

la nécessité d'un statut et d'une formation communs pour les personnels, l'obligation de coopération pour constituer des réseaux cohérents et égalitaires. Nous retiendrons particulièrement la contribution de Bertrand Calenge et Olivier Doubroff (sur les bibliothèques intercommunales) et celle de Jean-Marc Bordier, comme élu local.

11. ESPRIT. N° 3-4. Mars-Avril 1991.

En se penchant sur "La lecture et les bibliothèques", ce numéro d'Esprit donne la parole à des chercheurs, sociologues, bibliothécaires qui résument les tendances du discours actuel, dans ses contradictions et ses questionnements : l'écrit est-il dépassé ? quels documents dans quels équipements pour quels publics ?

Après ces contributions pertinentes, novatrices pour certaines, le discours de l'actuel Directeur du Livre et de la Lecture apparaît désuet et inconsistant.

12. La bibliothèque / sous la dir. de Richard Figuié. Autrement ; Série Mutations. N° 121. Avril 1991.

Le point le plus récent sur le rêve et la réalité des bibliothèques d'hier et d'aujourd'hui.

II - LES COLLECTIVITES LOCALES ET LA CULTURE.

13. Pratiques culturelles et politiques de la culture.

Textes réunis par François Chazel. Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990.

A partir d'une étude sociologique sur le phénomène culturel dans cinq villes du Sud-Ouest, se dégagent les nouvelles pratiques des années 80 : prise de conscience par les élus d'une nouvelle force de frappe électorale, échec de la démocratisation, montée en force des professionnels, succès des politiques contractuelles.

14. Le jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes / Ehrard Friedberg, Philippe Urfalino. Paris : la Documentation Française, 1984.

Le développement des actions culturelles se fait le plus souvent dans l'incohérence. Les villes empilent ou juxtaposent des manifestations, des équipements, des festivals, dans des domaines aussi variés que l'archéologie, le rock ou le patrimoine, sans avoir défini, au préalable, une politique réfléchie, à partir des besoins.

15. Les municipalités et la culture : la culture livrée à elle-même ? / Ehrard Friedberg, Philippe Urfalino. in Esprit. Mars 1984.

Présentant leur analyse du "jeu du catalogue", les auteurs stigmatisent l'absence de critères de choix et d'évaluation dans les politiques culturelles municipales. Celles-ci se réduisent, en fait, à des "allocations de ressources" dont la destination peut changer au gré des alternances politiques.

16. Une animation fondée sur une politique d'équipement / Guy Saez. in Les cahiers de l'animation. N° 26. 1979.

Quand les villes créaient des équipements socio-culturels avant de savoir ce qu'elles allaient en faire.

17. Rapport sur le 9° plan de développement économique, social et culturel : 1984-1988. Paris : Journal Officiel, 1983.

Cette annexe à la loi du 13 juillet 1983 définit les priorités culturelles pour le 9° Plan : nouvelles technologies de communication et diversification des pratiques. Le réseau des bibliothèques doit être étendu "en raison du très large impact social de ces équipements".

18. Le Livre et la lecture publique. in Correspondance municipale. N° 257-258. 1985.

Ce dossier présente une série d'articles sur les B.M. et les B.C.P., à l'occasion de la décentralisation.

19. Lecture publique : face aux défis de notre temps / Jean-Marc Bordier. in Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 35. N°1. 1990.

L'adjoint au Maire de Poitiers analyse le rôle nouveau que jouent les bibliothèques de villes-centres. Il pose avec pertinence le problème de la compétence des pouvoirs.

- 20. La décentralisation culturelle : rapport au ministre de la Culture / René Rizzardo. Paris : la Documentation française, 1990.**

Sur la demande du Ministre de la Culture, René Rizzardo dresse un bilan plutôt positif de la décentralisation culturelle et avance quelques propositions pour renforcer la dynamique des politiques locales, simplifier et encourager le partenariat, inciter à la coopération intercommunale, corriger les inégalités, trouver de nouveaux publics et mieux utiliser les niveaux de compétence territoriale.

- 21. La politique culturelle des villes moyennes / B. Gilson. in Correspondance municipale. Avril 1989.**
- 22. Services publics locaux : demande, offre et financement / Paul Burgat, Claude Jeannenard. Paris : Economica, 198**
- 23. La décentralisation culturelle et la politique culturelle des collectivités territoriales : bibliographie. 1982-1987. Paris : Ministère de la Culture, Département des Etudes et de la prospective, 1987.**

Une liste de références précieuses sur le sujet.

III - L'INTERCOMMUNALITE.

- 24. Les organisations intercommunales / Christine Brechon-Moulenes. Paris : Dalloz, 1988.**
(Coll. Collectivités locales)

Tout ce qu'il faut savoir sur la création, les compétences et le fonctionnement des syndicats de communes, districts et communautés urbaines.

- 25. L'intercommunalité. in Correspondance municipale. N° 268. 1986.**

Ce dossier regroupe une série d'articles qui font le tour de la question avec une incursion au Québec pour voir comment fonctionnent les "municipalités régionales de comté".

26. Enfin du nouveau dans le domaine de la coopération intercommunale. *in* Correspondance municipale. N° 285. 1988.

Ce dossier fait état des conclusions de la commission Barbier qui s'était penchée, en 1987, sur les syndicats intercommunaux. Une loi sur l'intercommunalité était prévue, en 1982, pour accompagner la décentralisation ; elle n'a jamais été présentée. Devant le développement effectif et prévisible de la coopération intercommunale, il faut actualiser les textes qui l'encadrent, qu'il s'agisse du milieu rural ou des agglomérations.

27. Les collectivités locales / Bruno Remond, Jacques Blanc. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques/Dalloz, 1989.

Avec la décentralisation, que sont devenues les institutions politiques locales ? Quelles sont leurs compétences ? Où sont les pouvoirs ? Quelles sont leurs ressources et leurs relations avec l'Etat ?

Cet ouvrage traite clairement de ces questions-clés. Le chapitre VI est particulièrement consacré à la coopération intercommunale.

28. La décentralisation. Vol. 11 : Décentralisation et intercommunalité / Gilles Novarina, Samuel Martin. Paris : Syros Alternatives/ADELS, 1988.

S'appuyant sur un historique des institutions communales depuis la Révolution, les auteurs s'attachent à démontrer l'inadéquation de la dimension municipale pour faire face aux défis économiques.

Le regroupement de communes renforce le pouvoir local. Est-ce la raison pour laquelle les instances nationales l'ont si mal organisé, au moment de la décentralisation ?

Les auteurs dénoncent les ambiguïtés de l'Etat, les faux prétextes des conflits politiques locaux et démontrent la supériorité de formules de coopération plus libres, du type des chartes intercommunales.

29. Les institutions politiques et administratives de la France / Françoise Dreyfus, François d'Arcy. Paris : Economica, 1987.

30. Bibliothèques intercommunales / Olivier Doubroff /
sous la dir. de Bertrand Calenge. Mâcon : Bibliothèque
centrale de prêt de Saône-et-Loire, 1988.

A partir d'une enquête sur les pratiques associées à la fréquentation des bibliothèques (pharmacie, collège, lieu de travail,...), les auteurs proposent un projet d'équipements intercommunaux, gérés par des conventions ou des structures existantes (SIVOM, SIVU), avec l'appui des B.C.P.

31. F.N.C.C. Informations / Fédération Nationale des Communes pour la Culture. N° 100. Décembre 1990.

Compte-rendu d'un débat lors des journées interdépartementales de Montluçon. Centré sur la lecture, dans le cadre de la "Fureur de lire", ce débat a le mérite de mettre en avant deux questions-clés : l'intercommunalité en matière d'équipements de lecture et le développement du secteur "universitaire" des bibliothèques municipales.

32. La lecture publique dans les villes nouvelles de la Région parisienne. in Bulletin des Bibliothèques de France. Vol. 19. N°7. 1974.

La mise en place, ex-nihilo, d'un réseau de bibliothèques reposant sur une structure intercommunale éclaire d'un jour différent les avantages et les difficultés de cette entreprise.

33. Le projet de la médiathèque de secteur en 1983 / Albert Ronsin in Médiathèques publiques. N° 65-66. 1983.

Albert Ronsin est un pionnier de l'intercommunalité. L'idée de "bibliothèque de secteur" avait été élaborée, en fait, dès 1965, mais écartée parceque dérangement.

L'organisation qu'il propose s'appuie sur des structures et du personnel d'Etat et méconnaît apparemment la réalité politique locale.

IV - LES PUBLICS

34. Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989 / Olivier Donnat, Denis Cogneau. Paris : La Découverte/la Documentation française, 1990.

Largement commenté, sur le mode tragique, par les médias, cet ouvrage demande un oeil attentif à qui veut déceler les signes révélateurs d'une modification des pratiques de lecture.

35. Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine / sous la dir. de Martine Poulain. Paris : Cercle de la Librairie, 1988.

Quelques études portant sur les dimensions sociales de la lecture : capital socio-culturel, âge, représentations du livre, environnement, types de lectures, ... Certaines idées reçues sont battues en brèche.

36. Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou / Jean-François Barbier-Bouvet, Marine Poulain. Paris : B.P.I./ la Documentation française, 1986.

Bien que liée à l'utilisation d'une bibliothèque atypique, cette étude est une mine de renseignements sur les appropriations possibles d'un lieu de lecture. On y retrouve les pratiques des usagers de bibliothèques publiques et certaines constatations devraient provoquer une réflexion utile chez les professionnels de la lecture.

37. Constances et variances : les publics de la Bibliothèque Publique d'Information / Martine Poulain. Paris : B.P.I., 1990.

Résultat d'une série d'enquêtes sur les publics qui fréquentent la B.P.I., cet ouvrage fait suite au précédent. Véritable phénomène, l'affluence de lecteurs occasionnels ou réguliers ne se dément pas. Les étudiants sont majoritaires, rappelant le manque dramatique de Bibliothèques universitaires, mais les motivations restent très variées.

- 38. Douceurs et métamorphoses des rencontres : la Salle d'actualité de la B.P.I. et ses usagers / Martine Poulain.**
in Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 31. N°4. 1986.

Décalage entre le projet des concepteurs et l'utilisation qui en est faite. Ce constat met en évidence le détournement de la B.P.I. par les lecteurs, en fonction de leur projet immédiat, de leurs habitudes, de leur origine socio-professionnelle ou du hasard..., sachant qu'une même personne peut modifier son comportement et avoir plusieurs utilisations successives des lieux. Mais les lieux engendrent eux-mêmes des réactions...

- 39. L'Oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques / Jean-Claude Passeron, Michel Grumbach et al...**
Ed. abrégée. Paris : B.P.I., 1985.

Par-delà l'étude de l'impact de l'introduction de l'audio-visuel en bibliothèques, cet ouvrage offre l'intérêt d'avoir tenté une typologie des utilisateurs.

- 40. Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 31. N° 4. 1986.**

Sous le titre "Pour tout public", ce numéro présente une série d'articles sur les pratiques des publics, leurs façons de voir bibliothèques et bibliothécaires (et inversement, ceux-ci croquent quelques portraits de lecteurs...)

- 41. Le chercheur dans la bibliothèque de recherche / Nicole Robine.** *in* Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 22. N° 7. 1977.

Un enquête détaillée sur les pratiques des chercheurs en bibliothèque, les conséquences de l'implantation géographique, du classement, de l'accueil, de l'accès au document.

- 42. Les jeunes travailleurs et la lecture / Nicole Robine.**
Paris : la Documentation française, 1984.

Cette enquête auprès d'un public peu utilisateur des bibliothèques montre à quel point celles-ci sont peu adaptées à leurs besoins. Faut-il concevoir des bibliothèques publiques en direction de ce lectorat potentiel ?

- 43. Pourquoi lisez-vous ?** *in* Bulletin des Bibliothèques de France. N° 9. 1957.

C'est le résultat d'une enquête diligentée, en 1957, par la Direction des Bibliothèques de France sur les motivations de lecture.

Il est intéressant de noter que c'est aux bibliothécaires (et non aux lecteurs) que l'on s'est adressé. Deuxième intérêt de cette enquête : la réponse des bibliothécaires est unanime "On lit pour se distraire, beaucoup plus qu'avec le souci de s'instruire". Les commentaires préfigurent les errements des professionnels dans la définition de leurs missions, ou, au contraire, les dynamiques qui verront le jour, quelques années plus tard.

- 44. Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque / Eliseo Veron.** Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1989.

En étudiant le comportement des lecteurs dans quatre bibliothèques, E. Véron établit une typologie des utilisations possibles de l'espace. Il met à mal, par la même occasion, quelques certitudes des bibliothécaires...

- 45. La France illettrée / Jean-Pierre Vélis.** Paris : Seuil, 1987.

On ne peut envisager de lutter contre l'illettrisme sans évoquer les indispensables structures de proximité et, surtout, le partenariat : les bibliothèques doivent s'insérer dans des réseaux d'action mais ne peuvent rien faire seules.

- 46. Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs / Joëlle Bahloul.** Paris : B.P.I., 1987.

Les faibles lecteurs ne sont pas des non-lecteurs. Leurs pratiques sont étroitement dépendantes de la représentation du modèle culturel dominant dont ils sont, en quelque sorte, le "négatif".

- 47. Lecture et bibliothèques publiques.** Colloque. Hénin-Beaumont. 1982. Lille : Office Régional de la Culture, 1983.

- 48. Lire : enquête sur la pluralité des mondes de la lecture / Martine Naffrechoux.**

Thèse 3° cycle : Sociologie. Paris VIII. 1987.

V - MARKETING EN BIBLIOTHEQUE : ENQUETES ET PROMOTION

49. **Etude de milieu et stratégies de promotion des services documentaires** / Réjean Savard. *in* *Documentation et Bibliothèques*. Vol. 32. 1986.

Les services documentaires doivent s'appuyer sur une étude précise de leur public pour choisir un type de promotion adaptée.

50. **Bibliothèques municipales et animation** / Bernadette Seibel. Paris : Dalloz, 1983.

Le développement de l'animation dans les B.M. a accompagné la création de nouveaux équipements.

L'étude montre notamment des disparités entre villes-centres et villes périphériques, entre bibliothèques bien ou mal dotées.

L'animation est utilisée comme moyen de promotion. A-t-elle toujours fait l'objet d'une étude d'objectifs.

51. **Pratique et analyse des enquêtes par sondage** / Marc Deroo, Anne-Marie Dussaix. Paris : P.U.F., 1980.

52. **Enquêtes et analyses de données** / Jacques Moscarola. Paris : Vuibert, 1990.

53. **L'art de l'enquête : guide pratique** / Yannis Harvato-poulos, Yves-Frédéric Livian, Philippe Sannin. Paris : Eyrolles, 1989.





* 9 5 6 5 5 9 3 *